

Dans quelle mesure est-on libre de se marier?

Par **Romain487**, le 27/02/2012 à 16:52

Texte supprimé

Par **gregor2**, le 27/02/2012 à 20:27

Bonjour, en effet le sujet parait ... bateau presque, l'idée directrice est que la liberté est totale, consacrée par les droits de l'homme et par cesdh (et par bien d'autres textes ...) , mais qu'elle connaît de nombreuses restrictions (notamment pour empêcher le détournement de la finalité du mariage - exemple :mariages de complaisance) - (le mariage homosexuel me semble absent de votre plan-)

et en effet des conditions existent pour protéger les époux et d'autres pour préserver l'ordre public et le mariage lui même,

la présentation me semble un peu trop linéaire cependant ... (sans compter les titres à reformuler du type "des restrictions pour protéger les époux, des restrictions pour protéger l'intérêt de la société")